

Fédération Française
d'Études et de Sports
Sous-Marins

Championnat de France

Et Critériums Nationaux de
Longue Distance

Etang du Ponant
La Grande Motte (34)
Du 25 au 28 mai 2006



A noter sur vos agendas

Du 25 au 28 mai 2006

A l'Etang du Ponant à La Grande Motte (34)

Championnat de France et Critériums Nationaux de Longue Distance 2006

Le Comité Interrégional F.F.E.S.S.M. Pyrénées Méditerranée (CIR PM - FFESSM), sa Commission Nage avec Palmes et le Comité Départemental de l'Hérault (CODEP 34) ont l'honneur d'organiser sous l'égide de la Commission Nationale de Nage avec Palme de la FFESSM, le Championnat de France et les Critériums Nationaux de Nage avec Palmes en longue distance.

Nous vous invitons à venir découvrir notre région La Petite Camargue.

Vous trouverez ci-joint, la documentation nécessaire pour votre information, et je me tiens à votre entière disposition pour plus de renseignements.

En espérant que vous serez avec nous lors de cette grande manifestation sportive.

Sportivement.

Christiane KOSTRZEWA
Présidente de la Commission de
Nage avec Palmes Pyrénées Méditerranée
Mél : ecnpm@9online.fr
Tél : 04.67.72.35.39
Port : 06.64.21.64.52

CHAMPIONNAT de FRANCE de NAGE avec PALMES de LONGUE DISTANCE

Etang du Ponant - La Grande Motte du 25 au 27 Mai 2006

CIRCULAIRE

Mars 2006

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

C'est avec un grand plaisir que nous vous recevrons aux pieds des Pyramides de la Grande Motte dans l'Hérault (34) en Mai prochain pour le déroulement du Championnat de France et des Critériums Nationaux de Nage avec Palmes de Longue Distance.

Vous trouverez ci-joint les modalités d'organisation :

Votre arrivée : Il est impératif de nous communiquer au plus tard le 7 mai 2006 vos arrivées et départs en train ou avion avec le nombre de personnes afin que nous puissions organiser les transports pour ceux arriveraient en dehors des horaires des navettes locales.

Hébergements : chaque club devra impérativement s'inscrire pour l'hébergement, les repas et la soirée de clôture au VVF auprès du Comité d'organisation avant le 30 mars à l'aide de la fiche jointe. Passé cette date, les tarifs appliqués seront ceux habituels du VVF c'est à dire entre 20 et 25% de plus. Le solde sera à régler pour le 1er mai

Ouverture du championnat : La présentation du championnat, la réunion des Chefs d'équipes et la constitution du collège des juges se feront dans la salle des 3 fontaines au VVF du ponant le jeudi 25 mai à 18h en présence des autorités locales.

Une réception d'accueil aura lieu dans cette même salle le Vendredi à 19h avec les autorités locales, les officiels FFESSM, dirigeants, les juges, compétiteurs, etc..... (Il serait souhaitable que chaque club ait une identité personnelle, survêtements/uniformes pour les membres de l'équipe de France présents).

Remise des Résultats et récompenses : Les résultats et récompenses se feront le samedi 27 mai en fin d'après midi dans cette même salle.

Soirée de gala : Elle se fera au VVF repas régional (menu joint) suivi d'une soirée Karaoké et soirée dansante.
Tarifs : 25 euros par personne à régler au comité d'organisation

Compétitions : Elles se dérouleront sur l'Etang du Ponant (34). Départ de toutes les courses au VVF. La planification de la compétition sera confirmée par la CNNP.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez me joindre au **04.67.72.35.39** ou au **06.64.21.64.52** ou par mail : ecnpm@9online.fr. (conseillé)

Dans l'attente,

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Pour le Comité d'Organisation
Christiane KOSTRZEWA
Présidente de la Commission
Nage avec Palmes Pyrénées Méditerranée



PLAN DU SITE

Accueil VVF
Le Ponant
Rue Saint Louis






Pour vous y rendre



Par route: Deux voies express

20 Kms dans les deux cas relie La Grande Motte à l'autoroute A9.

- **A9 : Sortie Lunel** si l'on arrive par l'Est et le Nord
- **A9 : Sortie Montpellier-Est** si l'on vient de l'Ouest

Bison futé : Tél. 04 91 78 78 78 (Marseille) 


Autoroutes informations : 01 47 05 90 01

Minitel : 3615 Autoroute



Par train : Gare TGV de Montpellier est à 18 kms

Des liaisons quotidiennes avec toutes les grandes villes, mais surtout avec le TGV qui arrive en gare de Montpellier où un service régulier de cars assure le transfert aller-retour à La Grande Motte.

- **Gare SNCF** : Tél. 04.36.35.35.35. Site Internet SNCF : 

Prendre à la sortie de la gare le tram jusqu'à l'Odysseum et ensuite le car jusqu'à la Grande Motte



Par le Bus : Liaisons régulières toute l'année.

Service régulier de navettes Montpellier - La Grande Motte par les Courriers du Midi :
Montpellier - Tél. 04.67.71.50.05

- **Les Courriers du Midi.** Aller-retour Montpellier - La Grande Motte - Carnon - Le Grau du Roi - Port Camargue - Aigues-Mortes. Tél. 04 67 06 03 67



Par avion : Aéroport Montpellier Méditerranée

L'Aéroport de Montpellier-Méditerranée est à 10 Kms.

Vols quotidiens de Paris assurés par la compagnie aérienne Air France.

Et aussi Bordeaux, Lyon, Nice, Strasbourg, Londres, Frankfurt, Ajaccio, Bastia, Lille, Rome, et en été : Sonderborg, Copenhague.

Compagnies aériennes : Air France, British Airways, Cimber Air, Buzz airways.

- **Aéroport Montpellier-Méditerranée** : Tél. 04 67 20 85 00 



Proposition d'Hébergements
VVF Vacances - Village Club "Le Ponant"
rue Saint Louis - 34280 La Grande Motte

1) Hébergement 2 personnes ou 1 personne par appartement de deux chambres avec sanitaire complet à partager : soit une personne seule par chambre ou en chambre double dans les studios « Plein Ciel ». Comprenant la prestation confort, lits faits a l'arrivée, linge de toilette fourni, ménage de départ assuré. La restauration en formule buffet en demi pension, du dîner du premier jour au petit déjeuner de départ avec eau, vin inclus et café le midi.

A. Tarifs du mercredi 24 au dimanche 28 mai : 175 € par personne

B. Tarifs du jeudi 25 au dimanche 28 mai : 150 € par personne

Assurance annulation et rapatriement : 5€ par personne

Taxes locale de séjour : 0,83 € par nuit et par personne

à régler directement au VVF à votre arrivée

2) Hébergement 3 à 4 personnes par appartement de deux chambres avec sanitaire complet à partager. Comprenant la prestation confort, lits faits a l'arrivée, linge de toilette fourni, ménage de départ assuré. La restauration en formule buffet en demi pension, du dîner du premier jour au petit déjeuner de jour du départ avec eau, vin inclus et café le midi. Le petit déjeuner amélioré (sucre lent, gâteau de riz, pâtes...)

C. Tarifs du jeudi 25 au dimanche 28 mai : 150 € par personne

Assurance annulation et rapatriement 5€ par personne

Taxes locale de séjour : 0,83 € par nuit et par personne

à régler directement au VVF à votre arrivée

3) Hébergement (28 m² environ) pour 3 à 6 personnes en bungalow de deux pièces, un séjour avec clic clac lit double, un chambre avec 2 lits simples ou 1 lit simple + 2 lits superposés ou 2x2 lits superposés ; Kitchenette équipé de plaque électrique ou à gaz, réfrigérateur, cafetière électrique, une salle d'eau (douche lavabo) et toilettes séparées, les draps fournis mais lits non faits et ménage à la charge du participant

D. Tarifs du jeudi 25 au dimanche 28 mai : 150 € par bungalow

Assurance annulation et rapatriement : 5€ par personne

Caution de 50€ par logement et Taxes locale de séjour : 0,83 € par nuit et par personne

à régler directement au VVF à votre arrivée

4) Hébergement 4 Personnes par logement en $\frac{1}{2}$ pension ou pension complète du 20 au 28 mai 2006

E. Tarifs du dimanche 20 au dimanche 28 mai en pension : 265 € par personne

F. Tarifs du dimanche 20 au dimanche 28 mai $\frac{1}{2}$ pension : 219 € par personne

5) Repas supplémentaire : pour les $\frac{1}{2}$ pension : 15 € - pour les locations : 15 €

Championnat de France 2006
Critérium Nationaux de Longue Distance en Nage avec Palmes
Etang du Ponant - La Grande Motte (34)

Fiche d'inscription Hébergement au VVF du Ponant

Club : Sigle :
 Comité Régional :
 Responsable du club Nom et Prénom :
 Adresse complète :
 Tél : Portable : E-Mail :

Date d'arrivée :/05/2006 heure :H..... Moyen :
 Date de départ :/05/2006 heure :H..... Moyen :

Hébergement : VVF Le Ponant

En couple ou individuel en $\frac{1}{2}$ pension : couple (s) Individuel (s)homme (s) Dame(s)

A) 175 € par personne du 24 au 28 mai 2006 175,00 € x personnes = €

B) 150 € par personne du 25 au 28 mai 2006 150,00 € x personnes = €

En appartement 3/4 personnes en $\frac{1}{2}$ pension : couple (s) Individuel (s)homme (s) Dame(s)

C) 150 €/personne du 25 au 28 mai 2006 150,00 € x personnes = €

En location bungalow 3 à 6 personnes : couple (s) Individuel (s)homme (s) Dame(s)

D) 150 € par bungalow du 25 au 28 mai 2006 150,00 € x bungalow = €

En pension complète : couple (s) Individuel (s)homme (s) Dame(s)

E) 265 € par personne du 21 au 28 mai 2006 265,00 € x personne = €

En 1/2 pension : couple (s) Individuel (s)homme (s) Dame(s)

F) 220 € par personne du 21 au 28 mai 2006 219,00 € x personne = €

Repas supplémentaires :jeudi midi,Jeudi soir,Vendredi midi,Vendredi soir,samedi midi

Pour $\frac{1}{2}$ pension 15,00 € x repas = €

Pour les locations 15,00 € x repas = €

Soirée de clôture : Personne(s) 25,00 € x personnes = €.

Assurance annulation et rapatriement : 5 € par personne 5,00 € x personnes = €.

Taxes locales de séjour : 0,83 € par nuit et par personne à régler sur place au VVF

Réservation 25 % du montant total : Chèque à établir à l'ordre de : NAP-CIR-PM-FFESSM à joindre à cette fiche et à envoyer à NAP-CIR-PM-FFESSM - BP 46 - 34671 BAILLARGUES Cedex **avant le 31/03/2006**

Le solde au 1 mai 2006.



*Championnat de France 2006
Critérium Nationaux de Longue Distance en Nage avec Palmes*

Etang du Ponant – La Grande Motte (34)

SOIREE DE CLOTURE

Menu typique régional

Terrine de Saint Jacques à la crème de ciboulette



Gardianne de taureau et son riz de Camargue



Assortiment de fromages et salade



Fougasse Grand-Mottoise à la framboise

Vin AOC rouge et blanc

Eau minérale

Café

Suivie d'une animation Karaoké

Et soirée dansante avec disk jockey



Hôtels et campings à La Grande Motte

Voir site

Site à consulter

FFESSM : <http://www.ffessm.fr/>

Commission Nationale de Nage avec Palmes : <http://www.nageavecpalmes-ffessm.com/>

FFESSM CIR PM : <http://ffessm-pm.nuxit.net/>

CODEP34 : <http://www.ffessm34.com>

Mairie de La Grande Motte : <http://www.lagrandemotte.fr/portail.htm>

Office du tourisme Grande Motte <http://www.ot-lagrandemotte.fr/sommaire-new.htm>

Mairie du Grau du Roi : <http://www.ville-legrauduroi.fr/>

Conseil Régional Languedoc Roussillon : <http://www.cr-languedocroussillon.fr/>

Conseil Général de l'Hérault : <http://www.cg34.fr/accueil/Default.html>

Hérault Sports : <http://www.cg34.fr/organisme/loisirs/odsh/odsh.html>